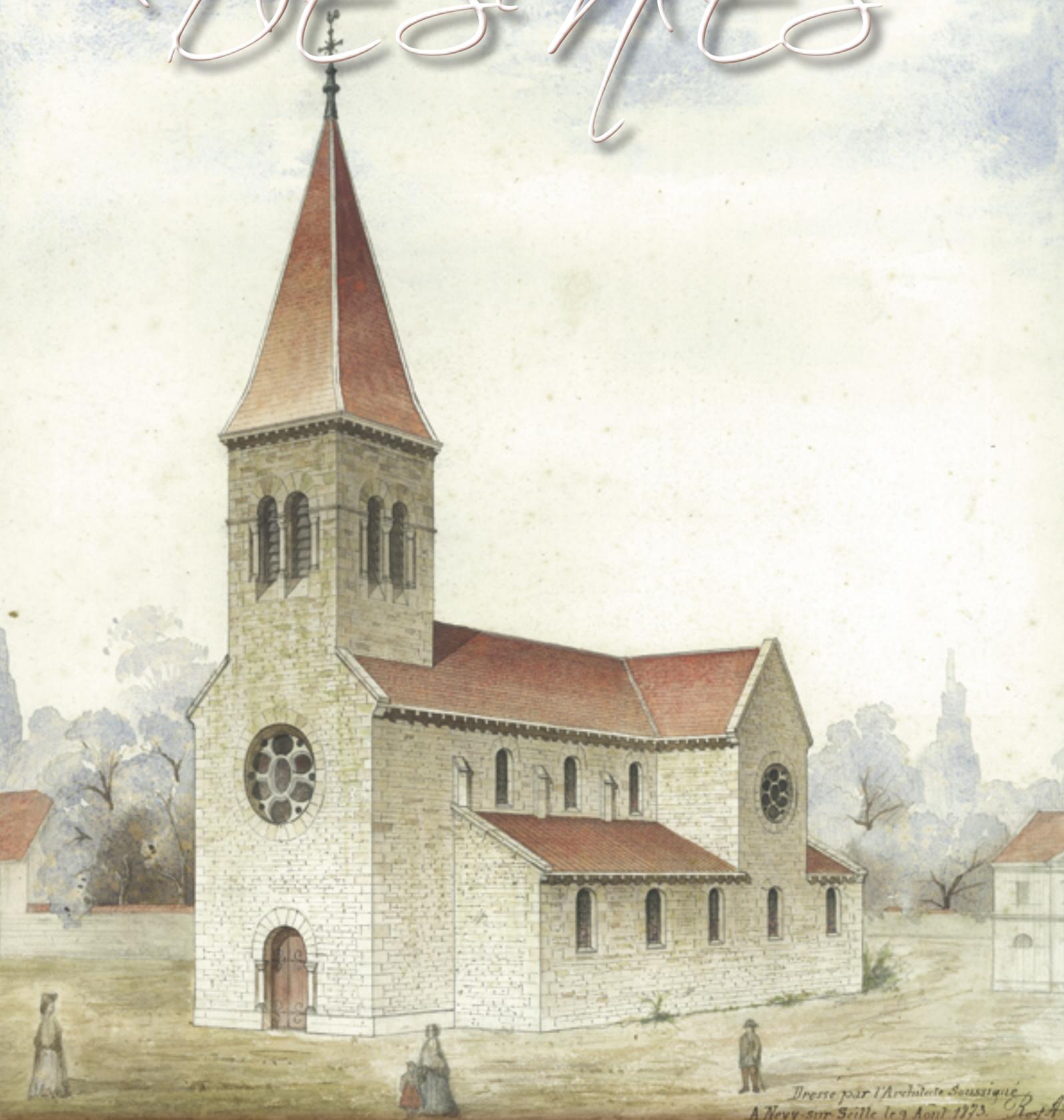


DESNES



Dessiné par l'Architecte Soussignan
A Nevy-sur-Seille le 9 Août 1873. Prof. A.

Eglise de Desnes en 1873
Gravure offerte à la commune par Marie CAGNE.



Desnes Evolution

Nous venons de traverser une année 2022 bien mouvementée, sortis à peine de la période COVID, nous pensions reprendre une vie plus normale. Hélas une multitude d'évènements se sont succédés :

- ◆ Crise géopolitique en Europe avec ses conséquences directes sur notre vie quotidienne : inflation, pénuries.
- ◆ Période estivale particulièrement chaude entraînant une dégradation de l'environnement et de nos forêts jurassiennes : sécheresse, incendies.

Une équipe mobilisée

Dans ce contexte morose, l'équipe municipale est plus que jamais mobilisée, elle

œuvre au quotidien pour répondre à vos préoccupations.

Avec elle, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de nos actions en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement.

Dans cet édito, je vous retrace les principales actions menées au cours de l'année :

Nous avons poursuivi les travaux entamés avec la reprise partielle du toit de l'église, la rénovation complète de l'appartement locatif dans l'ancien presbytère, divers travaux d'entretien et de voirie rue des Bonnots et St Martin, l'éclairage public rue des Marronniers...

Nous avons modernisé notre communication pour qu'elle soit plus visible et efficace avec l'installation de l'application Intramuros réservée au smartphone.

Dans les prochains mois, un site Internet sera opérationnel, et la fibre fonctionnera en 2023.

Cette année la commune a organisé différentes manifestations avec :

- Pour la seconde fois le marché des producteurs qui propose des produits de notre terroir,

- Le 7 octobre dernier, le concert de 2 groupes régionaux avec la participation active des 4 associations principales de Desnes. Ainsi des bénévoles issus de différentes activités ont travaillé autour d'un même projet, l'expérience fut positive puisque l'idée était de retrouver de l'animation et de la cohésion au sein de notre village.

Nous souhaitons également donner une place importante aux jeunes desnoises et desnois avec la mise en place d'une « commission jeunes ». Leur vision de notre village nous est précieuse, leurs propositions sont prises en compte pour finaliser des dossiers tel que le rural parc prochainement construit, la boîte à livres, la rénovation de l'arrêt de bus, la mobilité dans la commune...

Je tenais à saluer la présence des enfants de l'école de Desnes accompagnés de leur enseignante lors de la cérémonie du 11 novembre. Ils ont rendu un bel hommage aux victimes de la guerre en interprétant la Marseillaise.



Je voulais remercier également et tout particulièrement les habitants qui se sont engagés auprès des réfugiés Ukrainiens, ainsi que tous les généreux donateurs de la collecte en faveur des démunis de cette guerre.

Nos défis

Dès 2023, de nombreux défis nous attendent : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de notre bio diversité, l'exclusion, l'évolution de notre village...

Nous souhaitons qu'au quotidien les relations humaines restent solidaires et conviviales en développant la cohabitation harmonieuse entre habitants. Cette notion

du « vivre ensemble » passe par le respect, la tolérance, la communication et l'écoute ; éléments indispensables pour résoudre les problèmes de voisinage notamment.

J'invite par ailleurs les desnoises et desnois à donner des idées, d'exprimer leurs attentes et bien sûr participer à de nouveaux projets qui leur tiendraient à coeur.

Pour conclure mes propos, je remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et oeuvrent quotidiennement au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, les bénévoles ainsi que les personnels administratifs et techniques.

A vous tous, je vous souhaite une bonne année 2023 remplie de bonheurs et de joies.

Votre Maire

Fabrice GRIMAUT





Les finances de la commune

(Dépenses et recettes réelles arrêtées au 20 décembre 2022)

La section de fonctionnement

L'ensemble des collectivités locales voit leurs marges de manœuvre se réduire en 2022 avec l'inflation dont les effets se font ressentir sur le budget des communes.

Dans le détail, les charges à caractère général progressent de 5 %. Les frais de personnel connaissent une croissance de 50 % avec la réintégration dans notre budget d'un agent du SIMAPR (syndicat intercommunal de maternelle et primaire) aujourd'hui dissout. Cette charge répartie entre Lombard, Relans et Desnes sera en partie compensée dans nos produits dès le prochain exercice.

Les économies substantielles que nous avons réalisées l'an dernier en renégociant l'ensemble des contrats auprès de nos fournisseurs, produisent pleinement leurs effets et servent d'amortisseur.

Malgré des dotations de fonctionnement stables, nos recettes varient de 4,3 %

Section Fonctionnement					
Dépenses	euros	%	Recettes	euros	%
Charges Générales	66 263 €	31%	Produits	29 676 €	11%
Charges du Personnel	87 341 €	42%	Impôts et Taxes	140 939 €	54%
Autres Charges	34 321 €	16%	Dotations de Fonctionnement	51 641 €	20%
Charges Financières	759 €	1%	Autres Produits	29 225 €	11%
Attribution de compensations	20 423 €	10%	Produits Exceptionnels	11 720 €	4%
Total	209 107 €	100%	Total	263 201 €	100%

Un excédent positif obtenu par différence entre recettes et dépenses est synonyme d'une gestion toujours rigoureuse et permet à la commune de financer ses investissements.

La fiscalité

	2021	2022
Taxe foncière sur propriétés non bâties	25,33 %	25,33 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	40,05 %	40,05 %

Pas de changement sur le taux appliqué à la fiscalité foncière.

Les augmentations constatées sur nos impôts fonciers sont dues à la revalorisation des bases de calcul qui ne relève pas de la compétence de la commune ni de la communauté de communes.



La section Investissement

Le budget d'investissement indispensable à l'entretien du patrimoine de notre collectivité reste encore important.

Aucune dette bancaire n'a été contractée durant l'année, cette dernière de 120 000 €uros sera totalement amortie en 2028. Notre autofinancement et le versement des subventions financent nos dépenses.

Le budget prévisionnel d'investissement 2023 en cours d'élaboration sera étroitement lié à notre capacité de dégager des marges de manœuvres suffisantes au niveau de notre budget de fonctionnement. En fonction de la conjoncture incertaine, nous serons certainement contraints de prioriser certains choix par rapport à d'autres.

Section Investissement					
Recettes	euros	%	Dépenses	euros	%
Subventions	27 806 €	21%	Remboursements emprunt	16 700 €	22%
Taxes Aménagement	4 819 €	4%	Urbanisme : modification PLU	5 147 €	7%
FCTVA	7 723 €	6%	Site internet	5 370 €	7%
			Travaux en forêt	3 217 €	4%
			Eclairage public	3 105 €	4%
<i>Sous - total</i>			Défibrillateur	2 010 €	3%
			Matériel informatique : mairie et école	3 177 €	4%
Excédent de fonctionnement	93 828 €	69%	Achat de matériels	983 €	1%
			Zinguerie et plâtres de l'église	9 877 €	13%
			Travaux logement communal	7 102 €	9%
			Extension des réseaux	20 878 €	26%
Total	134 176 €	100%	Total	77 566 €	100%

Opérations sur les bâtiments :

- Réfection complète de l'appartement type 2 loué dans le presbytère
- Réfection intérieure sur la nef droite de l'église (en cours)
- Peinture hall salle des fêtes

Opérations de voirie :

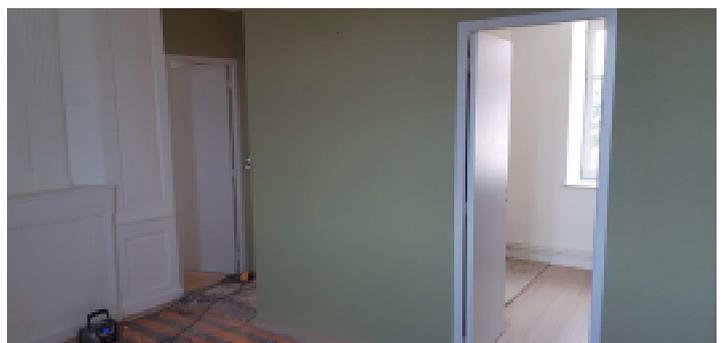
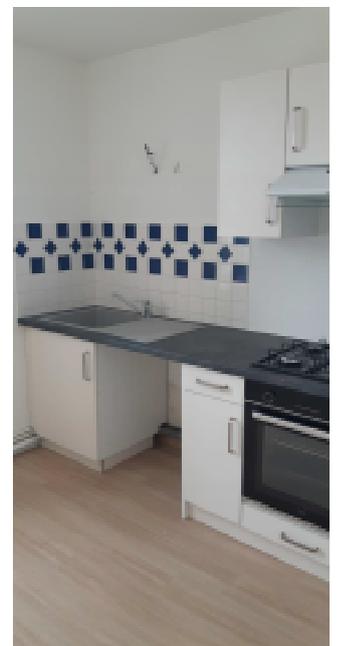
- Éclairage public rue des Marronniers
- Extension des réseaux assainissement et d'électricité rue des Gravières

Acquisitions :

- Matériels informatiques pour la mairie et l'école
- Création d'un site internet (en cours)
- Numérisation de notre état civil
- Modification du PLU

Opérations d'investissement à venir :

- Construction et réalisation d'un rural parc
- Réfection du chauffage des écoles et de la mairie
- Changement des huisseries du presbytère
- Étude d'une zone communale à urbaniser



Le repas de la bonne humeur avec les aînés

Après deux années de covid, Desnes renoue avec son traditionnel repas des anciens à l'initiative du CCAS.



Une soixantaine de convives ont partagé un bon repas ce dimanche 18 décembre à la salle des fêtes du village.



Un air d'accordéon a animé le début d'après midi, l'occasion de chanter et danser quelques pas de valse et tango.

La fin de journée fut plus sportive avec la finale de la coupe du monde de football.



Un hommage mérité et chaleureux a été rendu à Mr et Mme Roger MICHELIN, doyen de la journée.



Nous avons tous passé un excellent moment de convivialité en nous donnant rendez vous à l'année prochaine.

L'équipe du CCAS

Visite de fin d'année

Le 17 décembre 2022 nous avons rendu visite à nos aînés qui ne pouvaient pas participer au repas.

Il leur a été remis une plante et une bouteille de crémant

Isabelle PETIOT

Etat - civil



Ils sont arrivés

Thao SOUMAILA,
né le 14 novembre



Lyvio Quentin BILLARD,
né le 26 juin
Milann Nicolas Arthur SAUSSARD,
né le 24 novembre

Baptême républicain

Maé RIGAUD



Ils se sont dit : "Oui"



Ophélie Josiane VARLET

Jean-Pierre - BRAUN

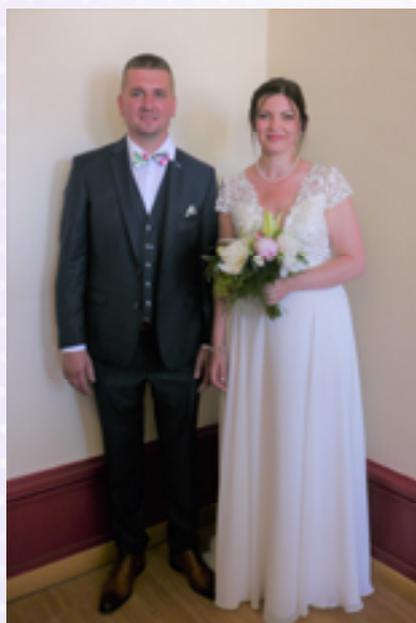
le 26 mars 2022



Mallaury BILLET

Julien Benoit PATRIGEON

le 30 avril 2022



Marina Ghislaine ROZE

Julien David CAMP

le 6 août 2022

Stéphanie Nathalie Florence France

Patricia GAUTHIER

Jean- Baptiste JAMBEZ

le 4 juin 2022

Charlotte MORTREUX

Maxime Claude Olivier MARICAL

le 3 septembre 2022

Ils nous ont quittés



Simone Gabrielle BONNIN née CHANUSSOT

le 8 mai 2022

René André Henri LARDANCHET

le 8 mai 2022



La fête de l'Ecopôle

Eette manifestation n'a pas été un succès en termes de chiffres : 11 personnes se sont désinscrites pour la sortie du matin en raison de la chaleur...

Le tour à vélo a eu lieu malgré tout, avec 4 participantes venues de Saint-Laurent en Grandvaux et d'Arlay, sur une distance réduite et en forêt. L'idée était de montrer comment aller de Desnes à Chapelle-Voland par les chemins blancs. Une prochaine fois !



La harpiste qui accompagnait le mime cette année. Sous le tout nouveau kiosque !

Lors de la sortie du matin 2 participantes ravies ont découvert la faune du site avec Émilie Igersheim et Ariane Masselot. Ces dernières vont rédiger le prochain plan de gestion du site.

Le point « gestion », qui a réuni à 15 h la Fédération des

chasseurs du Jura, le Club nature, le chargé de mission Tourisme de la Communauté de communes Bresse Haute Seille, M. Thibeaut et une élue du Département, Mme Plathey, membre de la commission Espace Naturel Sensible, a permis une discussion riche et intéressante.



Atelier « montage de mouches et démonstration de lancer » par Romain, invité par l'AAPPMA Bletterans.

Les prestataires ont pu montrer leurs arts aux participants et aux 20 personnes de l'organisation : la démonstration de montage de mouche à côté du stand sur les petites bêtes a eu du succès.



Silhouettes d'oiseaux du site (Fab lab de Commenailles) : Bécassine des marais, Blongios nain, Poule d'eau, Sarcelle d'hiver et Foulque macroule.

De même que les silhouettes d'oiseaux permettant de se représenter leur taille (pj), fabriquées au Fab lab.

En outre, cette année, trois ateliers étaient encadrés par des membres du Club nature : Gilles Cheveau pour l'observation des oiseaux, Jacques Mathy pour la découverte des empreintes et Claude Meunier-Jacob et Louane Rozain pour le land art.



Le mime, en arrière-plan un jeune du Guidon bletteranois qui a guidé avec M. Chevalier

C'est dire que nous sommes bien prêts, sous de meilleurs cieux !

Christine ABT





La Fédération départementale des chasseurs du Jura agit pour les amphibiens sur notre commune !

L'année dernière, nous vous parlions du projet porté par la FDC 39 pour l'étude et la restauration d'un réseau de mares sur la commune. La première phase du projet, qui consistait en l'inventaire des mares et des amphibiens (grenouilles, crapauds et autres tritons), avait permis de découvrir en 2021 au moins 9 espèces différentes, dont certaines particulièrement intéressantes comme le Triton crêté, de plus en plus rare en Bresse...

En parallèle, l'étude de chacune des mares a mis en évidence des améliorations possibles pour accueillir au mieux ces petits animaux. Ainsi, depuis le début de l'année 2022, des discussions ont été menées avec les propriétaires (et exploitants) des mares identifiées comme étant les plus intéressantes pour leur restauration.



Mare restaurée sur la commune cet automne

Ce travail a permis de définir des actions à mettre en œuvre sur les mares telles que :

Curer la mare afin de limiter son comblement,

Recreuser la mare afin de gagner de la profondeur d'eau et résister à l'assèchement de plus en plus précoce,

Reprofilier les berges en pentes douces afin de permettre le développement

d'une végétation favorable à toute la biodiversité,

Couper quelques arbres afin d'apporter de la lumière aux végétaux de la mare,

Clôturer la mare afin d'éviter l'accès au bétail qui abîme les berges et souille l'eau, tout en installant une pompe à museau pour permettre l'abreuvement,

Ou encore supprimer les espèces envahissantes telles que des poissons (qui ont un impact négatif sur la biodiversité des mares) ou des plantes (comme le Solidage, une plante venue d'Amérique du nord).



Mare restaurée sur la commune cet automne

Les travaux, financés par l'Agence de l'eau, la région Bourgogne Franche-Comté et la FDC 39, ont eu lieu au début de l'automne, en essayant de profiter des conditions de sécheresse de l'été, sans pour autant impacter la faune et la flore présentes. Sept mares ont donc été restaurées sur la commune (et 5 autres sur le même secteur, à Relans et Commenailles). L'objectif principal était de les « rajeunir », c'est-à-dire de limiter leur évolution naturelle qui tend à les faire disparaître.

Si l'aspect des mares peut aujourd'hui paraître peu engageant, ces dernières ne tarderont pas à se revégétaliser et accueillir une flore (et donc une faune) diversifiée. Elles devraient également se remplir au fur et à

mesure cet hiver, et ainsi de nouveau accueillir toute une population d'amphibiens qui reviendront au printemps prochain et dans les années qui suivent !

Bien qu'une étape phare du projet ait été franchie avec la restauration des mares, ce dernier se poursuit avec une nouvelle action : limiter la mortalité des amphibiens sur les routes. En effet, nombre d'entre eux traversent les routes dès mi-février afin de se rendre dans les plans d'eau pour se reproduire. C'est notamment le cas près de l'étang de Desnes.

Afin de les protéger, la FDC39 mettra en place, fin janvier, des filets le long de la route, afin de bloquer les amphibiens que nous ferons traverser « à la main » chaque matin.

Pour cela, nous avons besoin de vous !

Si vous souhaitez nous aider, en savoir plus ou pour toute information complémentaire, contactez Pauline ROGER : pauline.roger@chasseurdujura.com.

Pauline ROGER, Gautier LAURENT et Zoé DOMON, FDC39.





D
E
S
N
E
S



Maternelles : PS et MS : Madame Sabine VASSEUR 24 élèves

Maternelles GS et Cours préparatoire : Madame Géraldine CRETIN (Directrice)
accompagnée par Madame Marion TSCHUDI 27 élèves





**L
O
M
B
A
R
D**



Cours élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} année : 22 élèves

Madame Clotilde NOUYRIGAT



**R
E
L
A
N
S**

Cours moyen 1^{ère} année et 2^{ème} année : 21 élèves

Mesdames Séverine DUPARET Directrice et Mylène MATHIS



Un espace sans tabac autour de l'école avec plusieurs objectifs :

Les Espaces sans tabac dénormalisent le tabagisme afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour la santé.

Protéger les jeunes

Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris les parcs, est une stratégie recommandée pour prévenir le tabagisme chez les jeunes. Le Centre International de Recherche sur le Cancer recommande de proscrire la consommation de tabac dans les lieux publics extérieurs afin de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée dans le tabagisme des jeunes.



Encourager l'arrêt du tabac

De nombreuses études montrent qu'une réglementation encadrant le tabagisme dans les lieux publics peut également inciter les fumeurs à cesser de fumer. Les Espaces sans tabac limitent les possibilités de fumer, réduisent l'acceptabilité sociale du tabagisme et accroissent le soutien aux mesures nationales de lutte contre le tabagisme.

Préserver l'environnement de la pollution des mégots de cigarettes

Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Chaque année, près de 30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues de France dont 350 tonnes à Paris(1) . Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux. Il est estimé à 38 euros par habitant et par an.

Espace sans tabac, un label très soutenu par l'opinion publique

L'enquête menée par IPSOS en janvier 2020 montre que lorsqu'il s'agit de protéger l'entourage de la fumée du tabac dans certains lieux, l'adhésion est élevée, et particulièrement lorsque les enfants y sont présents. Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à :

89% dans les parcs et jardins publics,

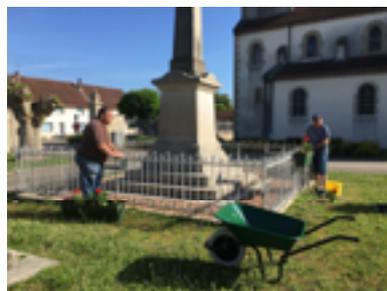
86% aux abords des établissements scolaires,



*Considérant que le tabac est responsable, en France, de près de 60 000 décès par an et de 90 % des cancers du poumon, le gouvernement a placé la **lutte contre le tabagisme** comme une priorité de santé publique.*




Journée
Citoyenne



Commission Jeunes

Au printemps dernier, l'ensemble des jeunes du village a été consulté pour la mise en place d'une « commission jeunes ».

Ainsi 13 desnoises et desnois se sont portés volontaires pour travailler avec le conseil municipal sur différents sujets importants pour eux.

Le premier chantier fut l'étude de l'installation du rural parc. En exprimant leurs idées, ils ont aidé à la décision du choix du prestataire, de l'emplacement, des aménagements et accessoires.

D'autres thèmes ont été évoqués et certains soumis au conseil municipal sont en cours de réflexion comme la circulation dans le village, les déplacements doux, l'animation...

Bravo à tous pour votre implication en apportant un regard nouveau sur notre village.

Didier Thévenet





C'était la première fois à Desnes !

Depuis le printemps 2020, le covid ne s'est pas attaqué uniquement à nos organismes. Les mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie ont eu après 2 ans de crise des effets sur nos interactions sociales.



Le 7 octobre, vers 20 heures, la place de Desnes s'est enflammée en accueillant 2 groupes régionaux :

Dreadlocks Inside a enchanté les amateurs de reggae avec des compositions personnelles et des reprises de musiques incontournables de Bob Marley. *Kouett Pounk* davantage tourné vers le punk rock français avait débuté la soirée puis conclu le concert avec un récital dont les fans ont apprécié la qualité musicale.

Les 4 associations s'étaient réparti la gestion de la manifestation : Initiatives Desnoises aux entrées, l'ACCA aux repas, la Gaule Desnoise et la Cour de Récré à la buvette.

Près de 200 personnes, y compris les bénévoles ont pu apprécier tout particulièrement les spécialités créoles cuisinées par un chef lédonien.

Objectif rempli pour une première à Desnes qui a permis aux participants de se rencontrer et d'échanger sur la manière d'animer le village en 2023.

Pour recréer du lien et redynamiser le village, il fallait donner envie d'entreprendre. C'est ainsi qu'à l'initiative de Fabrice GRIMAUT et de son équipe municipale, les 4 principales associations ont été réunies autour de l'organisation d'un concert sous chapiteau sur la place du village. L'idée se voulait festive, rassembleuse et ouverte à tous.



Un remerciement particulier à Monsieur MATHEY et son entreprise DME de Courlans, partenaire de notre soirée en assurant toute la logistique électrique de l'évènement.

Christian ROSSIGNOL





Ateliers de décoration de NOEL

Cette année, la municipalité a innové en invitant les habitants pour la réalisation des décorations de Noël dans le but d'orner la place du village.

Une trentaine de bénévoles se sont inscrits aux ateliers animés par Christine BERTIN et Maryse RENARD.



Un travail en amont a été réalisé par quelques adultes pour fournir et travailler le bois, découper et assembler les sapins,

créer les petites biches en rondins....

Les travaux se sont ensuite déroulés sur plusieurs après-midi, pour la plupart en extérieur, dans une ambiance bon enfant, permettant à chacun et chacune d'exprimer son talent et son imagination (travail manuel, dessin, peinture des supports, réalisation du tableau, confection de bonnets et écharpes...).



Les décors ont été installés le dimanche 4 décembre dans la matinée qui s'est clôturée chaleureusement autour du verre de l'amitié.

Le centre du village est drapé de ses plus beaux atouts.

Un grand merci à vous tous : enfants, parents, grands-parents, pour votre implication.



Marché des producteurs

Après un franc succès en 2021, nous avons renouvelé le marché des producteurs le 25 juin 2022 :

La vingtaine de stands étaient bien garnis de produits alimentaires et artisanaux : légumes, viandes, escargots, miel, jus de pomme, cidre, vins, bière, fromages, produits de pisciculture, huile de noix, nougats, farine, biscuits, pains, pâtisseries, ...spiruline, bijoux, céramiques....

Les producteurs nous aussi ont proposé une petite restauration sur place : crêpes, hamburgers, saucisses grillées, quiches, pizzas....

Ces moments festifs ont été animés par l'orchestre « REVE D'AMBIANCE » dans une ambiance conviviale.

Christine BERTIN





Un destin d'aristocrate chinoise pour une fille de paysans de Desnes

Maria-Adèle Lardanchet (1848-1921) mariée à Desnes en 1890

au diplomate, général et premier écrivain francophone chinois Tcheng-ki-Tong



On trouve, à l'entrée du cimetière de Desnes, une pierre tombale toute simple, isolée sur le devant, en quelque sorte en place d'honneur, sur laquelle on peut lire :

ici reposent Alexis Lardanchet décédé le 6 février 1884 et son épouse Marie Reine Charmier décédée le 5 mai 1891, avec cette mention ajoutée pouvant intriguer le visiteur : souvenir de leur enfant Madame Tcheng-ki-Tong née Maria Lardanchet décédée le 10 mai 1921. Nous rappelons ici, à l'occasion du centenaire de son décès, le parcours étonnant de cette fille de simples paysans desnois.

Le mariage de Maria Lardanchet avec Tcheng-Ki-Tong, célébré à Desnes le 12 avril 1890, avait fait à l'époque sensation. Une trentaine au moins de journaux de Paris, de province et même étrangers s'en étaient fait l'écho en reprenant ce scoop :

« On a célébré samedi dernier, dans la petite commune de Desnes, un mariage sans précédent dans le département du Jura, celui d'un Chinois avec une Jurassienne. L'époux n'est autre que le général Tcheng-Ki-Tong, premier secrétaire de la légation de Chine à Paris, écrivain français distingué et le plus Européen des Célestes. L'épousée est une demoiselle de Desnes, Mlle Maria- Adèle Lardanchet, qui était déjà unie au général par un mariage chinois célébré il y a quelques années à Pékin. Après la cérémonie civile qui a eu lieu à la mairie, le général a réuni tous ses invités en un grand banquet qui a été des plus animés. Le général Tcheng-Ki-Tong, en particulier, s'est montré plein de bonne humeur et d'entrain. Il portait son costume national, culotte courte noire, bas de soie blancs et souliers soutachés de bleu, robe

bleu céleste et la toque ; deux bracelets d'or ornaient son poignet gauche.

[Une foule nombreuse et sympathique a fait escorte au général jusqu'à la gare de Domblans, lorsqu'il a quitté Desnes avec sa femme pour retourner à Paris](#) ».

Ce mariage a été célébré par Constant Lardanchet, un cousin germain de Maria, du même âge qu'elle, mécanicien agricole, élu maire de Desnes deux ans auparavant. Les festivités se sont déroulées dans un décor pratiquement inchangé depuis : la belle mairie-école inaugurée en 1852, la grande place plantée, bordée d'un côté par l'église nouvellement rénovée et clôturée côté rue par une longue grille réceptionnée en 1881.

Comment s'étaient-ils rencontrés ? Leurs trajectoires se sont d'abord croisées à Fuzhou en Chine. Maria avait été recrutée en 1876, à 27 ans, pour servir de dame de compagnie à la jeune épouse et aux futurs enfants de Prosper Giquel, fondateur de l'arsenal de Fuzhou, à l'époque le plus gros complexe industriel d'Asie, doublé d'une académie navale formant en français des ingénieurs en génie maritime.

Le jeune Tcheng-ki-Tong (Chen Jitong, selon la graphie actuelle), qui avait intégré la première promotion de cette académie navale, est devenu un assistant très proche de Giquel, l'accompagnant dans sa tournée en Europe pour placer de jeunes chinois en formation. Après avoir complété sa formation à Paris à la faculté de droit et sciences po, il a entamé une carrière diplomatique à Berlin, puis Paris. Il y est devenu le chinois le plus célèbre, grâce en particulier au succès littéraire de plusieurs ouvrages sur la Chine rédigés en français et dans un style littéraire apprécié à l'époque.



Portrait par Nadar

Maria est venue le rejoindre en 1884 à Berlin, puis Paris. Leur mariage à Desnes, le premier entre un fonctionnaire chinois et une occidentale, dûment autorisé par la Cour impériale, a officialisé leur liaison.

Accusé d'opérations financières douteuses, Jitong est démis en 1891 de ses fonctions et rappelé en Chine pour y être jugé. Il embarque avec son épouse Maria, accompagnée, dicit la presse, d'une nièce. En fait une jeune maîtresse de Jitong qui vient de lui donner un fils. Les deux femmes ont l'air de bien s'entendre. Maria semble donc s'être moulée dans le modèle matrimonial chinois, vanté par Jitong dans ses écrits. Débarquée en tenue chinoise à Fuzhou, elle s'intègre dans le clan familial des Chen, s'approprie le nom et le titre aristocratique de la première épouse de Jitong, *Lai Mayi, Dame de première classe à titre impérial*, et s'attèle avec ses belles-sœurs, de vraies lettrées chinoises, à l'éducation bi-culturelle des filles nées de la première épouse de Jitong, devenues ses propres filles, et autres filles de la maisonnée. Pendant ce temps, Jitong, d'abord mis aux arrêts, confortablement, chez son ami le vice-roi de Tien-Tsin, puis blanchi, s'est ensuite lancé dans diverses entreprises, dont la création avec un ami d'une république de Formose pour lutter contre l'invasion

japonaise, une tentative vite écrasée.

La famille s'est installée en 1895 à Shanghai, rejointe par celle de son frère puîné. Ils et elles vont y jouer un rôle actif dans le mouvement de réforme de 1898 et participer, en particulier, à une vaste campagne pour l'éducation des femmes, en organisant la première association de femmes chinoises, en créant la première école pour filles véritablement chinoise et en publiant le premier journal de femmes chinoises (*the Chinese Girl's Progress*). Maria a contribué à l'organisation de la première réunion de la Société des femmes, accueilli chez elle le bureau de son comité directeur. Elle a été élue l'une des deux surintendantes de l'Ecole des filles.



Photo de Maria prise à Shanghai

Ses filles adoptives s'étant mariées et Tcheng-ki-Tong étant décédé à Nankin en 1907, Maria est revenu en France. Elle est recensée en 1911 à Lons, domiciliée au 10 de la rue Lafayette. Elle y vit avec une jeune nièce qui se mariera en 1919 avec le petit fils, tout juste démobilisé, de l'une de ses connaissances. Elle y décède le 10 mai 1921. Son décès a été déclaré sous son nom matrimonial Veuve Tcheng-ki-Tong. Ses obsèques ont été célébrés en l'église de Desnes sous son nom de jeune fille.

Vincent CLAUSTRE

Cet article résume la conférence donnée à Desnes le 23 octobre 2021 pour marquer ce centenaire

La photo de Maria, nous a été transmise par Marie Cagne, une arrière-petite-nièce, à laquelle nous rendons aussi hommage par cet article



le premier meeting de la « société d'étude des femmes » (70 participantes) présidé par Maria Lardanchet à Shanghai le 6 décembre 1897



Les animations du village

Les années se suivent, les défis demeurent.

L'objectif pour 2022 était de relancer nos activités. C'est ce que nous avons fait.

Certes, les choses ont changé. La pandémie a laissé des traces qu'il faudra gommer. La relance n'a pas été partout de la même intensité.

Cependant, la motivation et l'altruisme qui nous animent sont toujours bien présents.

L'importance au sein d'un village du bénévolat et de l'animation qui en découle est important.

Tout cela se cultive, avec la « Participation » de tous.

Pour 2023, nous allons continuer à maintenir et créer des activités novatrices, plaisantes, conviviales restant accessibles à tous.

Surtout motiver la population et la jeunesse

Tout cela pour continuer à construire un avenir serein.

Un grand merci à tous les bénévoles, la municipalité, la population locale et des environs pour leur participation.

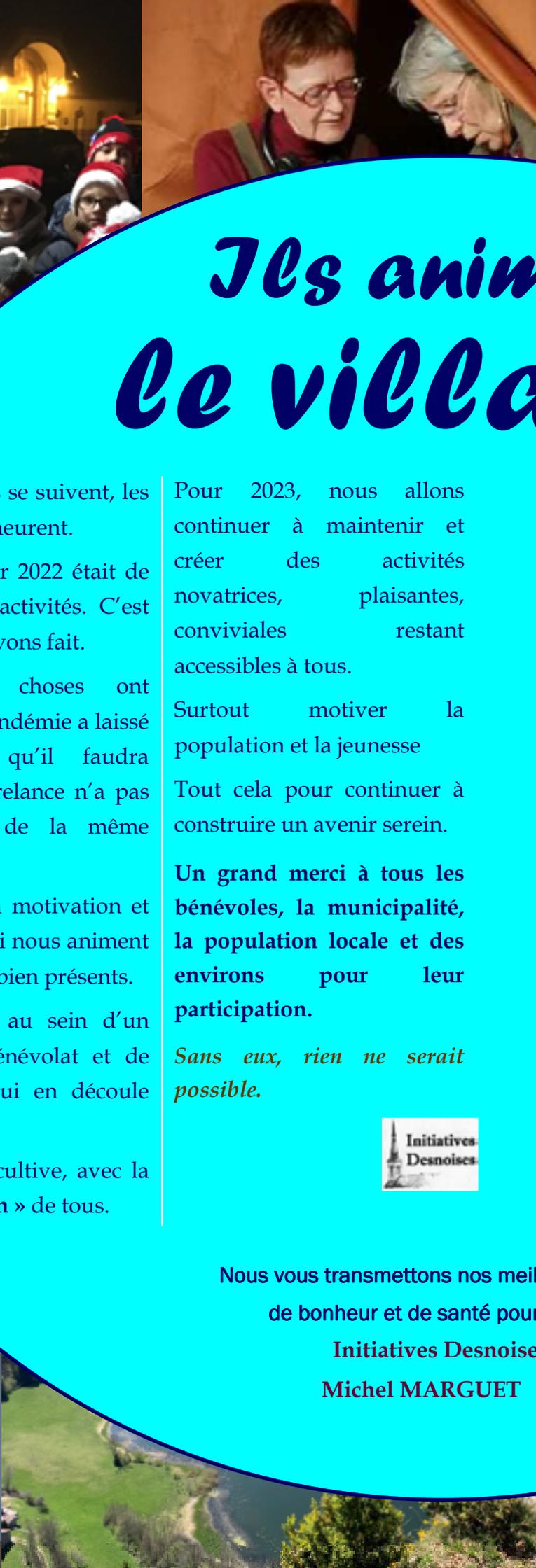
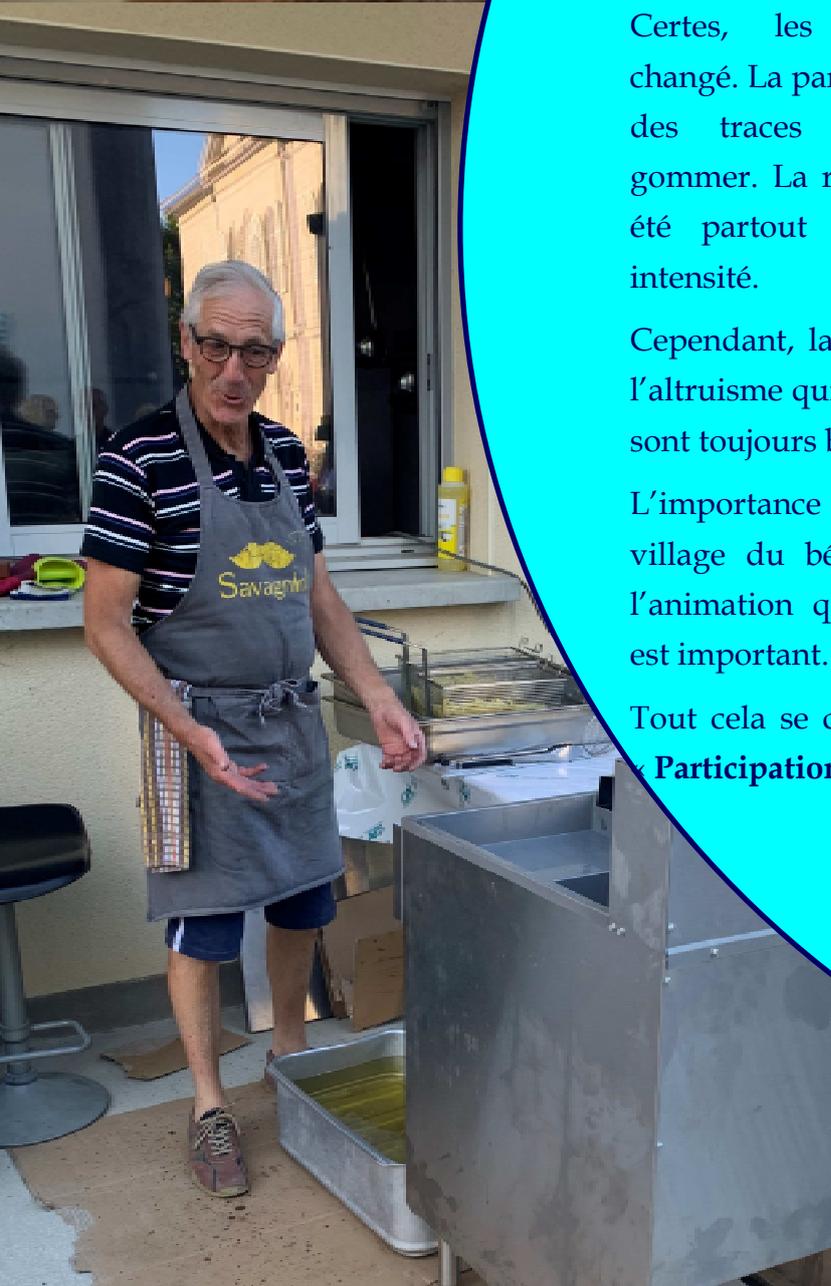
Sans eux, rien ne serait possible.



Nous vous transmettons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé pour

Initiatives Desnoises

Michel MARGUET



ment
age ...

Randonnée pédestre

Théâtre

Soirée champêtre

Soirée Beaujolais

Vin chaud

et Père Noël

Sous forme imagée :
les activités de la saison 2022

leurs vœux
r 2023

s





Rando Initiatives Desnoises



L'année 2022 peut être considérée comme celle du retour à la vie normale..

Les marches se sont effectuées le jeudi et le dimanche.

Les points forts

- Une semaine à Théoule sur mer.
- Une rando nocturne pour accompagner les écoles.
- Six randos nocturnes durant la canicule
- Quatre sorties « raquettes »
- Visite de l'Assemblée Nationale.

Nos projets 2023

- Raquette durant les mois de janvier et février.
- Une semaine à Thor Del Far du 14 au 20 mai 2023 .
- Un week-end en Haute Savoie début août

Également des marches à thème, visite du CERN ou ONU (toujours couplées à une rando)

Notre section de randonnée a fêté ses quatorze ans. Celle-ci comptabilise 45 membres issus de DESNES et des villages environnants.



Cette pluralité intercommunale est un atout que nous cultivons et consolidons constamment.

Sachons garder comme objectifs principaux l'esprit d'équipe et la convivialité qui nous animent.

Sous forme imagée, un extrait des merveilleux paysages visités.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et participation.

Michel MARGUET





Théâtre



Samedi 28 Janvier 2023 à 20 h 30
Dimanche 29 janvier 2023 à 14 h 00
A la salle Saint-Martin de DESNES

Réservations tél : 06 76 22 43 56

Deux sketches hilarants

« Les hommes et les femmes »

« Roxanne »

Pièce des adultes

« TU PARLES D'UNE PLANQUE »

de Viviane TARDIVEL



La suite de la tournée à l'extérieur

BLETTERANS. Samedi 4 février 2023 à 20 h 30

Dimanche 5 février 2023 à 14 h 00

Réservations tél : 0676 22 43 56

COMMENAILLES. Samedi 11 février 2023 à 20 h 30

Sans réservation.

QUENTIGNY. Samedi 18 février 2023 à 20 h 30

Dimanche 19 février 2023 à 14 h 00

Réservations tél : 06 08 83 99 64

Entrée : 7,00 €
 Gratuit jusqu'à 12 ans

Les représentations se font sur réservations.
 (Sauf à Commenailles).

Ilust. et Photos: ...

Ne pas jeter sur la voie publique
 L'Etat Fabrique et les Français



Venez nombreux et nombreuses encourager la troupe théâtrale de DESNES

La troupe théâtrale d'Initiatives Desnoises répète depuis le mois de septembre au rythme de deux séances par semaine.

Le travail et la bonne humeur sont au rendez vous afin de fournir aux amoureux du théâtre, comme à l'accoutumée un « cru » de haute qualité.

Nous sommes impatients de retrouver notre fidèle public ainsi que les amis du théâtre lors de la saison 2023.

Christine TISSERAND

Michel MARGUET



La soirée Beaujolais est de retour

Après deux ans d'absence, l'équipe d'Initiatives Desnoises était heureuse d'accueillir pas moins de 140 personnes pour sa traditionnelle soirée Beaujolais le samedi 26 novembre 2022 à la salle Saint Martin à Desnes.

Une ambiance chaleureuse, un menu en toute simplicité, comme on les aime, avec un p'tit verre de Beaujolais, tout était réuni pour passer un bon moment de dégustation et de rencontres.

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons l'an prochain

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur lors de cette soirée.

Marie-Odile BONNIN



Repas Champêtre

Cet été, l'association Initiatives Desnoises vous a donné rendez-vous pour une manifestation qui s'est déroulée le samedi 2 juillet. Une belle soirée qui avait un avant-goût de vacances où les habitants du village ont pu se retrouver pour une soirée champêtre.

Merci à tous les bénévoles qui ont redoublé d'efforts pour la réussite de cette soirée, ainsi qu'à toutes les personnes du village et des alentours qui ont su répondre présent.

Isabelle PETIOT





La Gaule Desnoise

Le coup d'envoi de la saison 2022 a été donné le 6 mars avec le traditionnel lâcher de truites, toujours très prisé des pêcheurs.

Après une longue pause hivernale, ceux-ci attendaient l'événement avec impatience et étaient ravis de retrouver leur passe-temps favori. Environ une cinquantaine de passionnés, petits et grands, sont venus pour taquiner, non pas le goujon, mais les belles truites fraîchement mises à l'eau par la pisciculture du Tortelet.

De nombreux curieux ou promeneurs se sont joints à eux dans l'espoir d'assister à de belles prises. La convivialité était de mise, notamment autour du bungalow où la Gaule Desnoise proposait sandwiches, boissons et café. Une partie de pêche au grand air, cela aiguise l'appétit!



Bien sûr, seule une partie de ces truites ont été prises le jour même, mais les participants bredouilles ont eu tout le loisir de tenter à nouveau leur chance dès le 26 mars, date d'ouverture de l'Étang Neuf. La truite demande des eaux bien oxygénées, la bonne qualité de l'eau de l'étang répond bien à cette exigence. De plus, à cette période de l'année, l'eau est



fraîche et reste inférieure à 20°, température au dessus de laquelle les truites peuvent mourir.

Malgré les fortes chaleurs de cet été, la fréquentation a été particulièrement bonne en cette année 2022, Elle s'est traduite par la vente de 242 cartes dont 108 annuelles, ce qui permettra de financer et maintenir le bon niveau de l'empoisonnement : carpes, carnassiers, blancs, tanches. L'étang attire en effet du monde venu des quatre coins du département, de même que de nombreux vacanciers séjournant dans les environs.

Il est vrai que le cadre privilégié de l'étang contribue pour beaucoup à l'attrait du site. Au plaisir de la pêche s'ajoutent bien souvent ceux du pique-nique et de la promenade, celle-ci étant possible sur tout le périmètre de l'étang.



Par beau temps, le barbecue et les tables de pique-nique, dont celle installée par la Comcom, sont très

appréciés par les pêcheurs et les nombreux promeneurs de la voie verte. Comme à l'accoutumée, les membres et bénévoles de l'association, ainsi que le personnel ont travaillé à maintenir le site accueillant tout au long de l'année.

Philippe MURTIN



En 2022, les cartes étaient proposées à la vente dans les deux boutiques suivantes :

Dog A'Chat :

29, avenue Jean de Chalon à Bletterans (rayon articles de pêche)

Chez Flo et Gégé :

79 Rue Louis Le Grand à Bletterans

Il était également possible de se les procurer sur place les jours du lâcher de truite et de l'ouverture.

Tarifs des cartes

Carte annuelle : 40€

Carte journalière : 5€

A noter :

la Gaule Desnoise est sur l'application Intramuros



Accès à la rubrique de la Gaule Desnoise :

Accueil / Services / Associations / Gaule Desnoise

ou Accès rapide /

Associations / Gaule Desnoise

Vous retrouverez prochainement dans cette rubrique toutes les informations concernant la saison 2023 et qui paraîtront également dans la presse locale : coordonnées de l'association, date du lâcher de truites, date d'ouverture, points de vente, tarifs des cartes, règlement...



RETROSPECTIVE SUR LA SAISON 2021 / 2022

Après une saison 2020/2021, où les compétitions ont été perturbées par la COVID 19, la période 2021/2022 fut plus riche en événements sportifs.

Tout au long de l'année, les membres du Ball-Trap Club jurassien ont participé massivement à de nombreux événements sportifs, notamment les plus importants.

- ◆ Sélection club France à Cernay.
- ◆ Championnat de France, école de tir à Châteauroux.
- ◆ Championnat de France des clubs à Oyonnax.
- ◆ Championnat de France à Châteauroux.



Minimes et cadets au championnat de France des clubs à Châteauroux



*Marie CANOZ,
championne de France
mimine*



*Raphaël LACROIX, Éric PATOZ,
Yves COURCENET
Championnat de France des clubs à Oyonnax*



Raphaël LACROIX, 2eme au championnat de France

Nous félicitons également Hugo DOUSSOT qui se classe 3e en junior et Raymond BROCCARD 3e également en vétérans au championnat de France à Châteauroux.

Cette année fut riche en rencontres et émotions. La saison prochaine s'annonce aussi passionnante, puisque nous aurons la chance d'accueillir le championnat de France des clubs et de promouvoir notre région.

Eric PATOZ



ACCA Le Chasseur Desnois

L'Association Communale de Chasse Agréée compte une vingtaine d'adhérents dont la majorité habite Desnes. Nous avons le plaisir d'accueillir 4 personnes issues d'autres communes avoisinantes, très bien intégrées, nous les en remercions.

La vie de notre association consiste pour l'essentiel à organiser et pratiquer la chasse mais aussi :

- à élaguer les chemins et lignes de bois,
- à broyer les ronces et ramasser les débris de toutes sortes dans le but de conserver une forêt propre ce qui représente environ une centaine d'heures de travail,
- enfin à installer des postes de tir surélevés actuellement au nombre de 66. Obligatoires, ils permettent d'effectuer des tirs fichants (*orientés vers le bas*) donc sécurisés.

La sécurité reste la principale motivation des chasseurs. La forêt appartient à tous : promeneurs, ramasseurs de champignons, et chasseurs.

Nous conseillons d'ailleurs à tous les utilisateurs de la forêt de porter un vêtement fluo dans le but d'assurer une meilleure visibilité.



Notre association est heureuse de vous souhaiter une bonne année 2023 en SAINT-HUBERT



Cette année sera pour nous la poursuite de nos prestations pour faire face à la pandémie.

Nous souhaitons les étoffer pour rattraper la perte d'heures et revenir au niveau d'activité de 2019. Mais pour cela il faut pouvoir embaucher du personnel ; ce qui est de plus en plus compliqué.

Pour les salariés (ées), nous souhaitons encore développer la formation et pour les nouvelles embauchées, les inciter à la formation continue pour une évolution de carrière et la fidélisation du personnel.

Développement du BENEVOLAT : Cela reste une priorité en particulier à ST DIDIER et BLETTERANS pour renforcer l'équipe actuelle. Veillons à l'intensifier dans nos villages.

Mise en place du programme BONALISA en partenariat avec les mairies et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Depuis le confinement, des « BENEVOLES ECOUTANTS » téléphonent à des bénéficiaires isolés pour des contacts, et par la suite leur rendre visite.

En 2022, nous avons repris la vente des rosiers et nous avons reçu le meilleur accueil de la part des habitants visités. Nous les en remercions vivement.

La Présidente Michèle ROBELIN et tous les membres de l'ADMR vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Christiane PERREAUT

Bénévole de proximité

ADMR de DESNES

5 bis, rue Louis le Grand

39140 BLETTERANS

Tel. 03 84 85 18 15 / Fax 03 84 85 18 28

admr24@desnes.fede39.admr.org

Accueil :

lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

lundi, jeudi, vendredi de 13 h à 14 h



Le don du sang C'est facile c'est utile

Comme vous avez déjà certainement pu le constater, une affiche s'étale sur une bonne longueur de la salle des fêtes de Bletterans et vous invite au don du sang prochain : mais de quoi cela relève-t-il exactement ?

Ce jour-là, l'Etablissement Français du Sang (EFS) - maison du don de Besançon située au Centre Hospitalier Universitaire dirige vers la salle des fêtes de Bletterans une équipe d'une douzaine de personnes (composée de médecins, d'infirmières, de secrétaires et de chauffeurs) avec tout le matériel nécessaire à une telle opération :

Ce jour-là, les bénévoles de l'amicale du Don du Sang de Bletterans ont préparé et organisé l'intérieur de la salle des fêtes afin d'accueillir l'équipe de l'EFS et les futurs donneurs : réglage de la lumière, mise en température de la salle et préparation du plateau repas remis au donneur après son don. L'amicale du don de sang comprend une trentaine de bénévoles originaires des villages d'Arlay Bletterans, Bréry, Cosges, Froideville, Larnaud, Nevy sur Seille, Nance, Ruffey sur Seille et Villevieux.



LE PARCOURS DU DONNEUR

(légalement âgé entre 18 et 70 ans)

Accueilli par des bénévoles qui contrôlent son entrée avec un rappel des consignes sanitaires du moment et la mise à jour éventuelle de ses coordonnées personnelles,

Il est dirigé (muni de sa carte d'identité) ensuite vers le secrétariat de l'équipe médicale de l'EFS : création de son dossier (ou mise à jour de celui-ci), attribution d'un numéro du don (qui va le suivre) et remise d'un questionnaire qu'il doit compléter. A noter qu'à partir du secrétariat tout relève du médical avec le secret qui lui est lié.

L'étape suivante est la rencontre d'un médecin, pour un court entretien médical ; médecin qui valide ou non la possibilité du don.

Le donneur se dirige vers la zone de don, il est pris en charge par une infirmière qui sécurise le don en isolant un tube témoin qui sera analysé ultérieurement par l'EFS. Le prélèvement d'une poche dure une bonne dizaine de minutes et contient environ entre 400 et 500 ml de sang (cela dépend du poids du donneur).

Le don terminé, le donneur est pris en charge par les bénévoles qui lui fournissent un plateau repas (c'est une obligation).

Dates des collectes 2022

Les jeudis

16 février - 20 avril - 22 juin

17 août - 12 octobre - 7 décembre



QUELQUES COMPLEMENTS

L'ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG (E F S)

L'EFS est un établissement placé sous la tutelle du ministère de la santé. Il est le seul habilité à prélever du sang. Il est également le seul autorisé à distribuer aux hôpitaux et établissements utilisateurs les produits sanguins et ses produits dérivés.

LES GRANDS PRINCIPES

- Anonymat :** seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données les concernant.
- Bénévolat :** le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
- Volontariat :** le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
- Non-profit :** le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par arrêté ministériel sur la base des seuls coûts de revient



Qu'en est-il de la fromagerie de Desnes ?

Notre belle fromagerie de Desnes montre ses limites depuis quelques années déjà. Le bâtiment est devenu trop petit et l'atelier ne peut plus évoluer.

En 2020, les fruitières à comté la Rondenne et Oussière, ont fusionné pour former une nouvelle fruitière, *la Bresse Jurassienne*, avec comme ambition de construire un nouvel atelier de fabrication plus fonctionnel et efficace.

La Bresse Jurassienne regroupe à présent 18 fermes et 31 associés coopérateurs sur un territoire allant de Fretterans à Arlay et Oussières.

Actuellement, 7,2 millions de litres de lait sont transformés en comté par an, sur les deux sites de fabrication Desnes et Oussières.

Les agriculteurs coopérateurs possèdent trois magasins de vente directe : Desnes, Bellevesvres et Oussières.



La fruitière embauche 2 fromagers, 1 fromager remplaçant, 1 second, 1 aide fromager, 1 apprenti, 2 chauffeurs, 4 vendeuses, 1 vendeuse remplaçante, 1 gestionnaire administratif.

La fruitière est dirigée par un conseil d'administration composé d'agriculteurs producteurs de lait à comté, présidé par Anthony Buatois, agriculteur, membre du GAEC Buatois à Desnes.

Après bien des difficultés et de l'énergie déployée, il n'a malheureusement pas été possible d'implanter notre nouvelle fromagerie à Desnes, au grand regret des agriculteurs et de la municipalité.



Nous devons respecter un cahier des charges ambitieux mais très strict avec un cercle de collecte de 25 kilomètres maximum qui doit intégrer à la fois l'ensemble des exploitations de la fruitière y compris l'atelier de fabrication. Le terrain convoité sur la commune de Desnes ne répondait pas à la réglementation pour quelques centaines de mètres hors du cercle.

Aujourd'hui le projet a bien évolué avec la retenue d'un terrain sur la commune de Sellières pour l'implantation du nouvel atelier de fabrication, le magasin de vente de Desnes restera sur le site actuel place de la mairie.

Très attachés à notre fruitière et notre système coopératif, nous souhaitons pérenniser ce modèle pendant de nombreuses années.



Notre seule ambition est de mettre en commun le lait de nos troupeaux dans un lieu de transformation mutualisé pour faire naître un produit de qualité.



Par le passé, « La futrie » représentait un lieu de convivialité et de rencontres pour les paysans. Les anciens ont plein de souvenirs et d'anecdotes sur la coulée. La fruitière avait, et a toujours son importance symbolique pour la vie communale.

Cette organisation originale, ancrée dans les terroirs, s'est renforcée et structurée au fil du temps, grâce à la filière AOP et à l'attachement des ateliers à la fabrication traditionnelle.

Victor Hugo fait d'ailleurs référence à cette organisation spécifique du massif jurassien dans les misérables, tome I, chapitre IV, détails sur les fromageries de Pontarlier :

« -(,,) ils ont dans le pays de Pontarlier, où vous allez, M. Valjean, une industrie toute patriarcale et toute charmante, ma sœur. Ce sont leurs fromageries qu'ils appellent fruitières »

« Alors mon frère, tout en faisant manger cet homme, lui a expliqué très en détail ce que c'était que les fruitières de Pontarlier;- qu'on en distinguait deux sortes : - les grosses granges, qui sont aux riches, et où il y a

quarante ou cinquante vaches, lesquelles produisent sept à huit milliers de fromages par été ; les fruitières d'association, qui sont aux pauvres ; ce sont les paysans de la moyenne montagne qui mettent leurs vaches en commun et partagent les produits. Ils prennent à leurs gages un fromager qu'ils appellent le grurin ; - le grurin reçoit le lait des associés trois fois par jour et marque les quantités sur une taille double ; - c'est vers la fin d'avril que le travail des fromageries commence ; c'est vers la mi-juin que les fromagers conduisent leurs vaches dans la montagne ».

Notre coopérative de Desnes, vieille de plusieurs générations de paysans, nous apporte une valorisation du lait bien supérieure à celle obtenue par les circuits longs orchestrés par les grands groupes de l'industrie laitière.



Nous sommes encore acteurs de notre filière et décideurs du fruit de notre travail. Nous travaillons ensemble pour un fromage de qualité, artisanal, naturel, respectueux de l'environnement. Fières de notre comté, plus qu'un fromage !

Céline BUATOIS GRIMAUT

Cérémonies officielles



Les communes de France se doivent de commémorer les événements qui ont ponctué leur histoire locale. Ainsi, de nombreuses cérémonies sont organisées.

Cette année les enfants de la commune encadrés par leur institutrice ont participé activement à la commémoration du 11 novembre.



Elèves au fil du temps



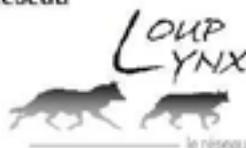
Photo de classe :
année 1975

(Instituteur :
M. GUILLAUME)
Réponse page 36



Promeneurs
Agriculteurs
Naturalistes
Chasseurs
Automobilistes
Forestiers

Contactez les correspondants du Réseau



Vos observations sont précieuses pour suivre l'évolution de la présence de ces espèces.

Vous avez observé un lynx, un loup, ou des indices de leur présence. CONTACTEZ VOTRE CORRESPONDANT DU RESEAU

Département du Jura - 39

Service départemental de l'Office Français de la Biodiversité du Jura
 03 84 86 81 79

Référent départemental loup OFB : **Aibin LIBORIO**
 07 63 48 65 40 / aibin.liborio@ofb.gouv.fr

Référent départemental lynx OFB : **Maxime CHESNAIS**
 06 83 01 14 97 / maxime.chesnaix@ofb.gouv.fr

Les **correspondants du Réseau Loup - Lynx** ont suivi une formation pour identifier les indices de présence du loup et du lynx. Ils recueillent vos observations sur des formulaires adaptés et les transmettent au coordinateur départemental. Ils peuvent vous apporter également toutes informations sur ces espèces.

Le Réseau est aujourd'hui implanté dans **plus de 30 départements**, répartis sur l'aire de présence connue des deux espèces.

Les données collectées sont analysées par l'**Office Français de la Biodiversité** et rapportées dans les bulletins d'information du réseau disponibles à l'adresse internet précisée à la fin du document.

Vous observez un loup, un lynx.

Vous découvrez un indice de leur présence.

Signalez-le !

Coordination logistique départementale
 Direction Départementale des Territoires du Jura
 Bureau Biodiversité-Terres
Sabine HETIER - 03 84 86 80 00



Office Français de la Biodiversité, 12, cours Lamotte, 91200 VINCENNES
<http://www.ofb.gouv.fr> - LOUP : <https://www.ofb.gouv.fr/loup> - LYNX : <https://professionnels.ofb.fr/photo/972>

Vous observez un loup, un lynx.
 Vous découvrez un indice de leur présence.

CONTACTEZ UN CORRESPONDANT DU RESEAU LOUP LYNX

Loup

Observations visuelles

Lynx

hauteur au garrot 60 à 80 cm,
oreille effilée, haut sur patte
pelage gris à roux, zones sombres sur le dos, flancs et dessous plus clairs, joues blanches
poils 20 à 40 Kg
 Tête large, oreilles courtes plutôt arrondies, queue touffue de 30 à 45cm noire à l'extrémité

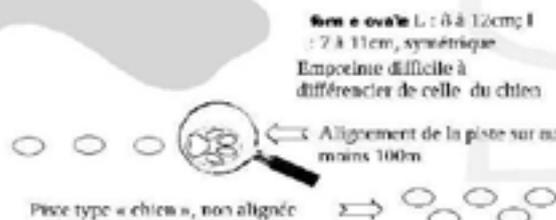
hauteur au garrot 50 à 70cm
oreille haut sur patte, pattes larges
pelage roux en été, plus sombre en hiver, plus ou moins tacheté de noir
poils 17 à 30 Kg
 Queue courte (25cm) avec manchon noir, Pinceaux de poils sur les oreilles

Des confusions sont régulièrement enregistrées entre le loup et certaines races de chien.



Des confusions sont régulièrement enregistrées entre le lynx et les chats domestiques ou forestiers.

Empreintes et pistes



forme ovale L : 8 à 12cm ; l : 7 à 11cm, symétrique
 Empreinte difficile à différencier de celle du chien

Alignement de la piste sur au moins 100m

Pièce type « chien », non alignée



forme ronde 6 à 8 cm de diamètre, asymétrique

Se rapproche aux empreintes de chats, mais 3x plus grosses

parfois confondus avec des empreintes de chien

Cadavres et restes de proies

Le lynx et le loup sont des **espèces protégées**. Leurs dépouilles ne peuvent être manipulées que par des personnes habilitées. Le cadavre sera acheminé vers le Laboratoire vétérinaire départemental où il sera autopsié.

Proies potentielles : Ongulés sauvages et domestiques. Lors de la découverte de restes de proies un diagnostic précis doit être réalisé par un correspondant du réseau (traces de morsures, consommation, etc.).

Attention, d'autres indices peuvent être présents sur le lieu de l'observation! (ex : empreintes, excréments, poils...)
 Pensez à noter les coordonnées de l'observation réalisée ou de l'indice découvert (GPS, carte...)



GOVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

TXT

0 800 360 360 Service & appel gratuits

N° VERT GRATUIT
 aux personnes en situation
 de handicap et aux proches aidants,
 pour des solutions près de chez vous.

- Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez plus de solution d'accompagnement ou de soins
- Vous êtes un aidant, vous avez besoin de soutien
- Vous avez besoin d'appui pour reprendre vos activités habituelles

Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?



Appelez le

0 800 360 360



Service & appel gratuits

Informations pratiques

Maison Départementale des Personnes Handicapées
 355 boulevard Jules Ferry
 39000 LONS-LE-SAUNIER

Des solutions près de chez vous !

Le 800 360 360 vous met en relation avec les acteurs du handicap près de chez vous. Organisés en « communauté 360 », ils vous apportent des solutions adaptées.

En coopérant ces acteurs sont en capacité, soit de mobiliser des solutions immédiatement disponibles chez l'un d'eux, soit de proposer une réponse coordonnée, soit de créer de nouvelles solutions.

Les +

- + de simplicité pour les personnes et les aidants.
- + de proximité pour trouver des solutions près de chez eux.
- + de rapidité pour apporter des réponses dans l'urgence.
- + de compétences mobilisées pour trouver de nouvelles solutions d'accompagnement.
- + d'agilité pour s'adapter au contexte de crise.

360

3 chiffres symboliques pour un changement d'approche :

- Une évaluation à 360° avec la personne de ses attentes et de ses besoins.
- Une coopération à 360° de tous les acteurs.
- Un repérage à 360° des personnes isolées ou sans solution adaptée.

handicap.gouv.fr/0800360360/

La communauté 360 de votre territoire :

Maison Départementale des Personnes Handicapées
 355 boulevard Jules Ferry
 39000 LONS-LE-SAUNIER

TXT

0 800 360 360 Service & appel gratuits




**PRÉFET
DU JURA**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence
nationale
de l'habitat



avec



Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Votre Espace Conseil France Rénov' AJENA vous oriente vers les aides, vous conseille et vous accompagne gratuitement.

Contactez votre Conseiller local AJENA au 03 84 47 81 14.

Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf s'il s'agit d'un appel de votre actuel fournisseur d'énergie.

Le recours à la conciliation, un moyen simple et rapide pour mettre fin à un conflit sans procès.

Avec la réforme de la procédure civile entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, il est désormais obligatoire de recourir à la conciliation avant de saisir un juge dans un certain nombre de cas tel que les litiges n'excédant pas 5000 euros, les actions de bornage, d'élagage ou arrachage de plantation ne respectant pas les distances prescrites par la loi, actions relatives aux distances des puits, fosse d'aisance, cheminée, curage des fossés et canaux...

Le recours gratuit au conciliateur permet aux différents protagonistes de se rencontrer et de renouer le dialogue sans perdre de vue l'échange courtois et respectueux entre chacune des parties afin de résoudre à l'amiable des petits conflits du

quotidien, (relations entre bailleurs et locataires, litiges avec commerçants et artisans...)

Lorsqu'un accord est trouvé, le conciliateur rédige un document d'acceptation signé par les parties, remet à chaque participant et au greffe du tribunal. Une conciliation non aboutie sera actée, les parties pourront alors saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.

*Les conciliateurs reçoivent sur rendez vous
au tribunal judiciaire de Lons le Saunier,
295 rue Georges Trouillot, Monsieur Daniel
Bourgeois s'occupant du canton de Bletterans.*



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE

COMPOSTAGE

PAILLAGE

REGLEMENTATION DU BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Extrait de l'arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Jura en date du 13 mars 2012

Si vous constatez un non-respect de la réglementation en vigueur, le dialogue avec vos voisins est la première piste à explorer.

DISTANCES DE PLANTATION

ARBRE DE PLUS DE 2M

ARBRE DE MOINS DE 2M



Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

REGLEMENTATION DE L'ELAGAGE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux et ne masquent pas la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les câbles aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

DECLARATION D'URBANISME

Extension d'une construction :

- En zone U (urbanisée) :
- Surface < 5m² : aucune formalité
- Surface entre 5m² et 40m² : DP
- Surface > 40m² : PC
- Hors zone U :
- Surface < 5m² : aucune formalité
- Surface entre 5m² et 20m² : DP
- Surface > 20m² : PC

Modification de l'aspect extérieur :

(remplacement fenêtres, portes, toiture, ravalement, pose de panneaux photovoltaïques, etc) : DP

Nouvelle construction :

- Surface < 5m² : aucune formalité
- Surface entre 5m² et 20m² : DP
- Surface > 20m² : PC

Terrasse :

- de plain pied : aucune formalité
- sur pilotis : DP

Enrobé :

aucune formalité

Piscine (enterrée ou non) :

- Bassin < 10m², non couverte ou couverture < 1,80m de hauteur : aucune formalité
- Bassin < 100m², non couverte ou couverture < 1,80m de hauteur : DP
- Couverture > 1,80m de hauteur, quelque soit la superficie : PC

Edification d'une clôture :

(mur, grillage, portail, claustra, haie, etc) : DP

© Source schéma : bulletin communal de Pencran



ANIMAUX : CHIENS ET CHATS

Article L211-19-1 du Code Rural : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

La commune a signé une convention fourrière avec la communauté de Communes Bresse Revermont. Cette convention permet de prendre en charge les chiens en état de divagation. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse.

La responsabilité du propriétaire du chien est engagée au titre de l'article 1243 du Code Civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. » Cette règle s'impose dans les cas où le propriétaire a sous sa garde le chien, **mais aussi quand le chien s'est échappé et qu'il a été confié à une tierce personne**. Si le chien s'en prend à une tierce personne, la responsabilité du propriétaire est directement engagée au plan civil et pénal.

Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui il faut :

- 10 jours de pluie
- 35 passages de poussettes
- 17 passants distraits
- 4 enfants jouant au ballon

MERCI



aux propriétaires de chien,
de nettoyer derrière vous.

DECHETTERIE DE BLETTERANS

Horaires d'été

Mardi	13h30 - 18h00
Mercredi	13h30 - 18h00
Jeudi	13h30 - 18h00
Vendredi	13h30 - 18h00
Samedi	13h30 - 17h30

Horaires d'hiver

Mardi	13h30 - 17h00
Mercredi	13h30 - 17h00
Jeudi	13h30 - 17h00
Vendredi	13h30 - 17h00
Samedi	13h30 - 17h00



Gestion des déchets de tonte

La déchetterie ne collecte plus la tonte qui peut être gérée et utilisée de différentes manières : mulching, paillage, compostage....

STATIONNEMENT

Les règles de stationnement des véhicules sont définies par les articles R. 417-1 à R. 417-13 du Code de la route. De plus, à l'intérieur des agglomérations, le stationnement relève des compétences du maire, en vertu des articles L.2213-1 à L.2213-6-1 du code général des collectivités territoriales. Rien n'interdit de stationner devant son garage si le stationnement se fait sur un espace privé en mono-propriété et sans gêner la circulation des piétons. Dès lors que le stationnement se fait sur l'espace public, l'article R.417-10 du Code de la route interdit le stationnement devant les entrées carrossables des immeubles riverains afin de ne pas gêner l'accès des riverains et des secours.



En effet, la jurisprudence a confirmé que **le fait de garer son véhicule devant chez soi sur la voie publique contrevient au principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi et équivaut à une privatisation de l'espace public.**

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT



**DESNES,
NANCE,
QUINTIGNY**



Calendrier de collecte 2023



Les bacs doivent être sortis avant 5h pour une collecte en matinée et avant 12h pour une collecte d'après-midi.

Si votre bac n'a pas été collecté (neige, panne de camion, erreur de collecte), merci de le laisser sorti en cas de rattrapage.

BAC GRIS et BAC DE TR

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
1 D Nouvel An	1 Me	1 Me	1 S	1 L Fête du travail	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 Ma	2 V
3 Ma	3 V	3 V	3 L Matin Matin	3 Me	3 S
4 Me	4 S	4 S	4 Ma	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 Me	5 V	5 L
6 V	6 L Matin Matin	6 L Matin Matin	6 J	6 S	6 Ma
7 S	7 Ma	7 Ma	7 V	7 D	7 Me
8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 L Armistice 1945	8 J
9 L Matin Matin	9 J	9 J	9 D	9 Ma	9 V
10 Me	10 V	10 V	10 L	10 Me	10 S
11 Me	11 S	11 S	11 Ma	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L Matin Matin
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 Ma
14 S	14 Ma	14 Ma	14 V	14 D	14 Me
15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L Matin Matin	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 Ma	16 V
17 Me	17 V	17 V	17 L Matin Matin	17 Me	17 S
18 Me	18 S	18 S	18 Ma	18 J Ascension	18 D
19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L
20 V	20 L Matin Matin	20 L Matin Matin	20 J	20 S	20 Ma
21 S	21 Ma	21 Ma	21 V	21 D	21 Me
22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J
23 L Matin Matin	23 J	23 J	23 D	23 Ma	23 V
24 Ma	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S
25 Me	25 S	25 S	25 Ma	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L Matin Matin
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S Matin Matin	27 Ma
28 S	28 Ma	28 Ma	28 V	28 D	28 Me
29 D		29 Me	29 S Matin Matin	29 L Pentecôte	29 J
30 L		30 J	30 D	30 Ma	30 V
31 Ma		31 V		31 Me	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 Ma	1 V	1 D	1 Me Toussaint	1 V
2 D	2 Me	2 S	2 L Matin Matin	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 Ma	3 V	3 D
4 Ma	4 V	4 L Matin Matin	4 Me	4 S	4 L
5 Me	5 S	5 Ma	5 J	5 D	5 Ma
6 J	6 D	6 Me	6 V	6 L	6 Me
7 V	7 L Matin Matin	7 J	7 S	7 Ma	7 J
8 S	8 Ma	8 V	8 D	8 Me	8 V
9 D	9 Me	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L Matin Matin	10 J	10 D	10 Ma	10 V	10 D
11 Me	11 V	11 L	11 Me	11 S Armistice 1918	11 L Matin Matin
12 Me	12 S	12 Ma	12 J	12 D	12 Ma
13 J	13 D	13 Me	13 V	13 L Matin Matin	13 Me
14 V Fête nationale	14 L	14 J	14 S	14 Ma	14 J
15 S	15 Ma Assomption	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 D	16 Me	16 S	16 L Matin Matin	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 Ma	17 V	17 D
18 Me	18 V	18 L Matin Matin	18 Me	18 S	18 L
19 Me	19 S	19 Ma	19 J	19 D	19 Ma
20 J	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me
21 V	21 L Matin Matin	21 J	21 S	21 Ma	21 J
22 S	22 Ma	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 D	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S Matin Matin
24 L Matin Matin	24 J	24 D	24 Ma	24 V	24 D
25 Ma	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L Noël
26 Me	26 S	26 Ma	26 J	26 D	26 Ma
27 J	27 D	27 Me	27 V	27 L Matin Matin	27 Me
28 V	28 L	28 J	28 S	28 Ma	28 J
29 S	29 Ma	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 D	30 Me	30 S	30 L Matin Matin	30 J	30 S
31 L	31 J		31 Ma		31 D

Les bacs bleus de 1l passent progressivement au jaune, les consignes restent les mêmes :
Tous les emballages dans le bac de 1l !



CONTACTS
Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

03 84 84 14 14

accueil@sictomfons.fr

www.sictom-fons-la-sauterie.fr





Mairie :

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h à 19h

Vendredi : 14h à 19h

Tél. : 03 84 85 02 07

mairie.desnes@free.fr



Tarifs de location de la salle des fêtes

Les tarifs suivants comprennent l'utilisation de la salle et la location de la vaisselle pour 90 personnes.
Le locataire devra vider les poubelles, effectuer le balayage COMPLET de l'ensemble des pièces : cuisine dont plans de travail, éviers... grande salle, petite salle, hall, sanitaires. La somme de 60,00 Euros sera demandée pour le nettoyage des sols effectué par un de ses agents.

Location de la salle des fêtes par les habitants de DESNES

1 journée en semaine de 9h00 à 9h00 le lendemain		Week-end : 1 journée ou tout le week-end dès 18h00 le vendredi soir jusqu'au dimanche soir	
Location	Nettoyage	Location	Nettoyage
80,00 Euros	60,00 Euros	170,00 Euros	60,00 Euros
Total	140,00 Euros	Total	230,00 Euros

Associations de DESNES

Pour les réunions : la location est gratuite

Pour les manifestations :

- pour l'utilisation de la petite salle : un forfait de 10 €
- pour l'utilisation de la grande salle : forfait de 25 € pour les deux premières utilisations de l'année
- pour les utilisations suivantes de la grande salle : 115 € (avec ou sans vaisselle)

Location de la salle des fêtes par des personnes extérieures à la Commune

1 journée en semaine de 9h00 à 9h00 le lendemain		Week-end : 1 journée ou tout le week-end dès 18h00 le vendredi soir jusqu'au dimanche soir	
Location	Nettoyage	Location	Nettoyage
130,00 Euros	60,00 Euros	300,00 Euros	60,00 Euros
Total	190,00 Euros	Total	360,00 Euros

Pièces à fournir, modalités :

- **Chèque de caution de 250 € et une attestation responsabilité civile.**
- Au moment de la réservation un acompte correspondant à la moitié de la location sera sollicité.
- Toute location doit être effectuée par une personne majeure.
- La salle Saint Martin permet d'accueillir 100 personnes



●	Le mot du Maire	Pages 2 - 3
●	Nos finances - Travaux	Pages 4 - 5
●	CCAS	Page 6
●	Etat - civil	Page 7
●	Côté nature	Pages 8 - 9
●	Nos écoles	Page 10 - 11
●	Actualités communales	Pages 12 - 13
●	Animations communales	Pages 14 - 15
●	Patrimoine	Pages 16 - 17
●	Nos associations	Pages 18 - 24
●	Don du sang	Page 25
●	Notre fruitière	Pages 26 - 27
●	Cérémonies officielles	Page 28
●	Elèves au fil du temps	Page 28
●	Informations	Pages 29 - 35
●	Sommaire – Agenda	Page 36



**Bulletin édité par la Commune de
DESNES**

**Directeur et responsable de la
publication :**

Fabrice GRIMAUT, Maire

Textes et crédits photographiques :

Commission de la communication de la Mairie de
DESNES

Bernard GIRARD, Cindy ROZAIN,

Associations locales.

Création et mise en page :

Commission de la communication de la Mairie de
DESNES

Dépôt légal : janvier 2023

Photo de classe : année 1975 (page 28)

(Instituteur : M. GUILLAUME)

De gauche à droite , en partant du fond de la classe :

1er rang

Marie-Laure MURTIN - Marie-Odile BUATOIS - Catherine MERVANT - Éric THIBERT

Patrice ARTUS - Pascal MICHELIN - Sylvie MERVANT

2ème rang

Dominique THIBERT - Nicole MERVANT - Mireille CHAFFOTTE - Marc MOUILLOT

Sylvie THIBERT - Nathalie BUGUET - Dominique MICHELIN - Luc RADDA

Isabelle GUILLAUME

3ème rang

Gilbert MONNIN - Jean MONNIN - Franck BONNIN - Christophe GILLES - Roland ARTUS

